



## Besoin de conseil urgent !!!!!!!!!!!

Par **solies**, le **03/04/2009** à **13:38**

est ce que quelqu' un peut nous aider , depuis 3 ans je vie avec mon ami qui est divorcé depuis 6ans , de ce mariage est né 2 enfants agé de 10 et 8 ans . a l' époque du jugement il avait un plus haut salaire plus il etait retourné habiter chez ses parents , depuis il a changé de travail donc son salaire a baissé nous avons un loyer plus moi j'ai 2 enfants d'une precedente union ( je precise pa de pension alimentaire ...) , et nous avons eu notre fille au mois de mai dernier ... Donc en resumé ,lui est routier international avec un salaire moins élevé moi en congé parental avec 3enfants a charge ... Son ex femme veut demander une augmentation de pension alimentaire malgres les 400€ qu'on lui verse deja ... De plus elle ne veut plus nous passer les enfants car mon ami est routier est ne rentre pas tous les soirs ... elle veut aussi que l'on lui paye la moitier des frais extra scolaire des enfants ... Et pourtant nous avons fait un calcul rapide elle gagne plus que nous ... Ma question : est ce que l' on peut faire baisser la pension alimentaire ? est ce que l'on peut l'obligé a nous donner les enfants ? S'il vous plait aidé nous on s'est plus quoi faire malgres les main courante ....